

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat
86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51

Site et E-mail :

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Mardi : Fermé* /13h30. 17h30
Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Jeudi : Fermé* /13h30. 17h30
Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N° 408 . Vendredi 7 décembre 2018

Rencontres des 8 et 9 décembre 2018

En raison de l'état actuel des terrains et des prévisions météorologiques défavorables annoncées pour ce week-end, ainsi que du nombre de arrêtés municipaux reçus,

Le District de la Vienne a pris la décision **d'annuler** :

- Les rencontres départementales **Masculines de D1 à D5**
- Les rencontres départementales **Féminines de D1**
- Les rencontres départementales **U17 D2 Ë U15 D2 U13 (D2 et D3) U11 (D1ËD2-D3)**

Toutefois, les rencontres suivantes sont **maintenues** :

- **Départemental 6** (tous les matchs non joués seront reportés au 23/12/18)
- **Féminines D2** (tous les matchs non joués seront reportés au 16/12/18)
- **U17 D1, U15 D1 et U13 D1** (tous les matchs non joués seront reportés au 15/12/18 ou au 22/12/18)
- **U11-U13 Féminines** (tous les matchs non joués seront reportés au 22/12/18)

AGENDA de la SEMAINE**Samedi 8 décembre**

Formation Dirigeants
Examen arbitres à 10h

Samedi 8 et dimanche 9 décembre

2^{ème} tour Coupe de France
10^{ème} journée R1-R2-R3
9^{ème} journée R1-R2 féminine
9^{ème} journée U19 R1-R2
9^{ème} journée U18 R1-R2
13^{ème} journée Champ. Nat. U17
9^{ème} journée U17 R1
9^{ème} journée U16 R1-R2
9^{ème} journée U15 R1
9^{ème} journée U14 R1-R2
10^{ème} journée D1-D2-D3-D4-D5
9^{ème} journée Féminine à 11 D1
10^{ème} journée Féminine à 11 D2
5^{ème} journée U14-U17 Fém. à 11
5^{ème} journée U10-U13 Fém. à 8
2^{ème} tour Challenge Dansac

Lundi 10 décembre

CFF4

Mardi 11 décembre

UNAF à 18h00

Mercredi 12 décembre

Commission Sportive à 14h00
Certification BPJEPS
CDPA à 18h30
Formation accompagnements à 19h

Jeudi 13 décembre

Commission Jeunes à 17h30
Commission Discipline à 17h30

Vendredi 14 décembre

Formation arbitres débutants à 19h

Vendredi 14 et samedi 15 décembre

CFF4 Projet Educatif et Sportif à 8h30

**LABEL SENIORS 2018-2019 - LFNA
RELANCE**

Vous avez reçu de la LFNA via zimbra un questionnaire concernant le Label Seniors.

Vous voudrez bien le compléter et le transmettre directement au service compétent de la Ligue (ebourdon@lfna.fff.fr) et ce,

AVANT le 15 JANVIER 2019

Ce label est **ouvert à TOUS les clubs de niveau R1 à D6** avec des critères simples à obtenir.

Sommaire

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 5
Avis aux éducateurs	p. 6
Commission Sportive.....	p. 8
Commission Jeunes	p. 15
Commission de l'Éthique	p. 23

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



ANCELIN

Réseaux d'énergies et de lumière

Nos activités dans la Vienne :

- ♦ Réseaux d'énergie : Electricité, Gaz, Eau, Téléphone
- ♦ Eclairage public : maintenance, entretien et travaux neufs
- ♦ Eclairage de stade
- ♦ Eclairage de parkings
- ♦ Mise en valeur du patrimoine
- ♦ Signalisation tricolore

Siège social :
13 ZA de l'Anjouinière
86370 VIVONNE

www.ancelinreseaux.fr

Tél 05.49.62.92.90
Fax 05.49.62.92.91
ancelin.poitiers@ancelin-sa.fr





AVIS AUX CLUBS

Championnats Féminins U11/U13 à 8 et U14/U17 à 8 et à 11

Pour rappel, les championnats se déroulent en trois phases, les deux premières sur les secteurs ou district (33), pour le **foot à 8** et la dernière en gestion Ligue.

Pour le **foot à 11**, les trois phases sont gérées par la Ligue.

Tous les engagements se font via Footclubs.

Engagement U14/U17 à 11 : 3^{ème} phase Ligue avec clôture des engagements le 6 janvier 2019.

Engagement foot à 8 et à 11 : 3^{ème} phase Ligue avec clôture des engagements le 6 janvier (seulement pour les équipes qui n'auraient pas participé aux phases précédentes).

A noter que toutes les équipes engagées sur les secteurs ou district (33) lors des deux premières phases seront automatiquement engagées pour la troisième phase Ligue.

Il est tout à fait possible de s'engager en 1ère ou 2^{ème} phases à 8 (en District) puis de basculer à 11 en 3^{ème} phase Ligue.

Les 3 phases ont été instaurées pour permettre au club de basculer du foot à 8 au foot à 11 d'une phase à une autre et pour faire des groupes géographiques au départ pour tendre sur des poules de niveaux en dernière phase.

REUNION DES JEUNES Samedi 19 janvier 2019

Une réunion de Jeunes aura lieu le Samedi 19 Janvier 2019 à 9h00 à la salle du Foyer au Stade de St Nicolas à Poitiers.

Pensez à réserver votre matinée.

DEPARTEMENTAL 6

Toutes les rencontres de Départemental 6 remises (intempéries) à compter de ce jour seront automatiquement fixées **aux week-ends des 08/09 ou 22/23 décembre 2018.**

Engagement ou retrait de équipes de DEPARTEMENTAL 6 :

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra **avant le lundi 17 décembre 2018.**

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LA FEUILLE DE MATCH

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessé(e)s



TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football ! Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ». Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan
- **Formation du 14 au 16 décembre 2018 È Poitiers**
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay **È Jeunes Arbitres Mineurs**
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan **È Jeunes Arbitres Mineurs**
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Isle
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas
- Formation du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen
- Formation du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan

PERMANENCE DES ARBITRES

La permanence des arbitres (06 43 06 88 53) s'achève désormais à 12h le samedi.

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.



AVIS AUX ARBITRES

RAPPEL FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Il est demandé aux arbitres la plus grande vigilance au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre sur :

- Les remplacements,
- La discipline,
- Les blessures.

De plus, le contrôle des licences doit être réalisé par l'arbitre à l'aide du bouton « contrôles » après les signatures avant match (affichage du trombinoscope des équipes).

Planning prévisionnel de la saison 2018/2019

- 14 décembre : formation arbitres stagiaires
- 18 décembre : CDA plénière n°4
- 18 janvier : formation arbitres stagiaires
- 05 février : CDA plénière n°5
- 1^{er} février : école d'arbitrage JA/seniors
- 15 février : formation arbitres stagiaires
- 15 mars : formation arbitres stagiaires
- 26 mars : CDA plénière n°6
- 29 mars : école d'arbitrage JA/Seniors
- 14 mai : CDA plénière n°7
- 24 mai : réunion de fin de saison

« Dématérialisation - Rapports d'arbitrage – Rapports de délégation »

Les arbitres et les délégués ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports directement en ligne** dans « MonCompteFFF ».

Un document explicatif est disponible sur le site du District, rubrique « Documents » - « Documents généraux » - Arbitrage » : « Dématérialisation des rapports arbitrage et délégation » (format PDF).

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de nuit, **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au SAMEDI MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant. Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

REGLEMENT FRAIS D'ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1^{er} Juillet 2018, **tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.**

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs un règlement sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de l'envoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail (district@foot86.fff.fr).



AVIS AUX EDUCATEURS

CALENDRIER des FORMATIONS de CADRES

FORMATIONS COMPLETES

CFF2 : du Mardi 19 au Vendredi 22 Février 2019 (32 heures : 4x8) à Poitiers St Nicolas

FORMATIONS MODULAIRES

MODULE U11 les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8) à Valdivienne (St Martin la Rivière)

MODULE U13 les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8) au siège du District (et non à St Nicolas)

MODULE U15 les Vendredi 1^{er} et Samedi 2 Mars 2019 (16 heures : 2x8) (*à confirmer*)

MODULE U17/U19 les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8) à Bonneuil-Matours

MODULE SENIOR les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 (16 heures : 2x8) à Château-Larcher

MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8) à Poitiers (siège du District)

FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES

MODULE U7 le Samedi 13 Avril 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures) à Poitiers

MODULE ANIMATRICE le samedi 22 Décembre 2018 (6 heures) à Lusignan (au lieu du 21 décembre)
le Samedi 13 Avril 2019 (6 heures) à Poitiers

MODULE SANTE / SECURITE du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 (32 heures : 4x8) à Poitiers (siège District)

MODULE BEACH SOCCER le Samedi 22 Juin 2019 (8 heures) . lieu à définir

MODULE ARBITRAGE les Mardi 5 et Mercredi 6 Février 2019 (16 heures : 2x8) à Poitiers (siège District)

CERTIFICATIONS

CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019

CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019

CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019

CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

Session proposée : **MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF** les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8) à Poitiers (siège District)

Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

(<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/>)

La LFNA vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION en renvoyant à la LFNA (dans les délais) les documents reçus par mail** : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.



LABEL SENIORS 2018-2019 - LFNA RELANCE

Vous avez reçu de la LFNA via zimbra un questionnaire concernant le Label Seniors.

A ce jour, le taux de réponse est insuffisant.

Vous voudrez bien le compléter et le transmettre directement au service compétent de la Ligue (ebourdon@lfna.fff.fr) et ce, **AVANT le 15 JANVIER 2019.**

Ce label est **ouvert à TOUS les clubs de niveau R1 à D6** avec des critères simples à obtenir.

Nous vous rappelons que les dotations en matériel technique destinées aux clubs sont importantes (Plus de 100 000 " de dotations).

Si vous avez des questions au sujet du questionnaire, n'hésitez pas à contacter Vanessa JUGE ou Olivier GUITON.

Nous comptons sur votre fidèle engagement et vous en remercions.

Label Ecole de Football Féminin

Le dossier de validation Label Ecole de Football Féminin (EFF) pour la saison 2018 / 2019 a été adressé par la messagerie Zimbra aux clubs.

Cette opération permet de mettre en valeur le travail de développement et de structuration du football féminin qui est fait au sein du club.

Cela permet aux clubs également de recevoir des dotations matérielles et de communiquer sur les actions mises en place.

Ce dossier est à retourner au district avant le 15 mars 2019 : district@foot86.fff.fr.

Pour les clubs déjà labellisés, merci de le remplir à nouveau

DEFIS TECHNIQUES U10 à U15G et U11 à U15F

Dans le cadre du Plan de Performance Fédéral, et comme chaque saison, les membres de la Commission Technique 86 et les Conseillers Techniques vous demandent de faire passer les « défis techniques » à l'ensemble de vos licenciés âgés de 9 à 14 ans.

Merci de les transmettre aux différents éducateurs responsables concernés.

Deux nouveautés :

- Toutes les fiches résultats (au format Excel) ont été créées avec les barèmes correspondants.
- Une fiche spécifique « Féminine » a été créée,

Tous ces documents (transmis par la messagerie Zimbra à tous les clubs) sont à retourner au siège du District à Poitiers AVANT le 18 Janvier 2019.

FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

A retourner RAPIDEMENT au District de la Vienne

Liste des clubs qui n'ont pas retourné leur fiche d'encadrement (à ce jour) :

Angles Sur Anglin . Availles Limouzine . Bonnes . Bouresse . Châteuneuf Targé . Châtelleraut Portugais - Colombiers . Ingrandes - Jouhet Pindray - La Puye La Bussière - La Roche Posay . Lathus . Latillé - Leigné sur Usseau - Les Roches / Villedieu . Millac . Moncontour . Monts/Guesnes . Persac . Plaisance - Poitiers Beaulieu - Pressac . Sammarçolles - Sanxay . Saulgé . Senillé/St Sauveur . St Gervais les Trois Clochers . Vellèches . Vernon - Vouzailles



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 05 décembre 2018 Procès-verbal n° 18

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL, Gérard MOUSSAC, Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.
Excusés MM. Roger GAULT et Éric MAIOROFF

Approbation du PV n° 17 sans modification.

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer le
1		9	02/12/18	20694012	Nieuil l'Espoir (1) / Château Larcher (1)	Décision de l'arbitre	20/01/19
1		9	01/12/18	20694014	Neuville (2) / Lusignan(1)	Décision de l'arbitre	Samedi 19/01/2019
2	B	9	01/12/18	20694280	Rouillé (1) / Vivonne (1)	Arrêté municipal	Samedi 19/01/2019
3	A	1	09/09/18	20694363	La Pallu (1) / Marigny St Léger (1)	Coupe de France	20/01/19
3	A	8	25/11/18	20694402	ASM (1) / Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	27/01/19
3	A	9	02/12/18	20694407	Leigné sur Usseau (1) / Antran (2)	Arrêté municipal	20/01/19
3	A	9	02/12/18	20694411	Châtellerault Portugais (2) / Cernay (1)	Décision de l'arbitre	20/01/19
3	B	6	11/11/18	20694521	Jaunay Clan (1) / Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	20/01/19
3	B	9	02/12/18	20694542	Poitiers 3 cités (2) / Oyré Dangé (2)	Décision de l'arbitre	20/01/19
3	C	9	02/12/18	20694673	Fleuré (2) / Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	20/01/19
3	C	9	02/12/18	20694675	Brion St Secondin (2) / St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	20/01/19
3	C	9	02/12/18	20694676	St Savioil (1) / Nieuil l'Espoir (2)	Arrêté municipal	20/01/19
4	A	9	02/12/18	20694806	Neuville (3) / Poitiers 3 cités (3)	Arrêté municipal	20/01/19
4	B	9	02/12/18	20694938	Availles en Châtellerault (2) / Dissay (1)	Arrêté municipal	20/01/19
4	D	9	02/12/18	20695199	Champagné (1) / Verrières (2)	Arrêté municipal	20/01/19
5	A	9	02/12/18	20695331	Cernay (2) / L'Envigne (2)	Arrêté municipal	20/01/19
5	A	10	02/12/19	20695332	Beaumont St Cyr (4) / Nord Vienne (2)	Arrêté municipal	27/01/19
5	B	8	25/11/18	20695462	Leigné sur Usseau (2) / Buxeuil (1)	Arrêté municipal	27/01/19
5	B	9	02/12/18	20695464	Vouneuil sur Vienne (1) / Ozon (2)	Arrêté municipal	20/01/19
5	B	9	02/12/18	20695465	Buxeuil (1) / Châtellerault Portugais (3)	Arrêté municipal	20/01/19
5	B	9	02/12/18	20695467	Bonneuil Matours / Archigny (2) / Leigné sur Usseau (2)	Arrêté municipal	20/01/19
5	B	9	02/12/18	20695468	Oyré Dangé (3) / Ingrandes (2)	Arrêté municipal	27/01/19
5	C	9	02/12/18	20695600	St Savin (3) / Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	27/01/19
5	D	3	07/10/18	20695692	Chaunay (1) / Rouillé (2)		20/01/19
5	D	9	02/12/18	20695732	Château Larcher (2) / Chaunay (1)	Arrêté municipal	à fixer
5	E	9	02/12/18	20695860	Nieuil l'Espoir (3) / Vernon (1)	Arrêté municipal	20/01/19
5	F	9	02/12/18	20695993	La Pallu (3) / Buxerolles (3)	Arrêté municipal	13/01/19



6	A	7	25/11/18	20730965	ASM (3)	Monts sur Guesnes (1)	Arrêté municipal	09/12/18 à 13h15
6	A	8	02/12/18	20730970	Moncontour (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	09/12/18 à 13h15
6	B	2	23/09/18	20730984	Coussay les Bois (3)	Antran (3)	Engagement tardif de Coussay les Bois (3)	09/12/18
6	B	8	02/12/18	20731012	Leigné sur Usseau (3)	St Christophe (2)	Arrêté municipal	09/12/18 à 13h15
6	B	8	02/12/18	20731013	St Gervais (1)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	09/12/18
6	C	8	02/12/18	20731060	Availles en Châtelleraut (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	09/12/18 à 14h sur TA
6	C	8	02/12/18	20731061	Beaumont St Cyr (5)	Angloise (1)	Arrêté municipal	09/12/18 à 14h sur TA
6	E	8	02/12/18	20731150	Valdivienne (3)	Leignes sur Fontaine (2)	Arrêté municipal	09/12/18
6	G	8	02/12/18	20731239	ACG Foot Sud 86 (3)	Sommières St Romain (2)	Arrêté municipal	09/12/18
6	G	8	02/12/18	20731240	Savigné (1)	Blanzay (2)	Arrêté municipal	09/12/18
6	G	8	02/12/18	20731241	La Ferrière / Magné (2)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	09/12/18
6	G	8	02/12/18	20731242	Charroux Mauprévoir (2)	Payroux (2)	Arrêté municipal	09/12/18 à 13h15

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT FEMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
1		8	02/12/18	20737120	St Romans / Paizay (1)	Fontaine le Comte (1)	Arrêté municipal	à fixer
1		8	02/12/18	20737122	Bressuire (2)	St Cerbouille (1)	Décision de l'arbitre	16/12/18
1		8	02/12/18	20737128	La Chapelle Bâton (1)	Availles en Châtelleraut (1)	Arrêté municipal	16/12/18
2	A	8	02/12/18	20729588	Boismé Clessé (1)	Ste Eanne (1)	Arrêté municipal	16/12/18 à 13h15

SAISON 2018 - 2019 : MATCH de CHAMPIONNAT FEMININ A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
2	A	8	02/12/18	20729590	Pays Thénezéen (1)	Vivonne / Latillé (1)	Arrêté à la 46ème minute sur décision de l'arbitre	16/12/18

SAISON 2018 - 2019 : MATCH de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
3	A	2	23/09/18	20694369	Antoigné (1)	La Pallu (1)	Match arrêté pour blessure	27/01/19
6	F	1	22/09/18	20731164	Adriers (2)	Lathus Saulgé (1)	Match arrêté pour blessure	09/12/18

RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés



ARRÊTES MUNICIPAUX

Archigny (le 02/12/18), Availles en Châtelleraut (du 01 au 02/12/18), Beaumont St Cyr (le 02/12/18 : pas de lever de rideau sur terrain 1 et interdiction totale sur terrain 2), Boismé Clessé (du 30/11 au 03/12/18 inclus), Brion (le 02/12/18), Buxeuil (le 02/12/18), Cernay (du 01 au 02/12/18), Chabournay (pas de lever de rideau le 02/12/18), Champagné St Hilaire (du 02 au 06/12/18 inclus), Charroux (le 02/12/18), Château Garnier (du 01 au 05/12/18 inclus), Château Larcher (du 02/12 à 10h au 04/12/18 à 12h sur les 2 terrains), Fleuré (le 02/12/18), La Chapelle Bâton (le 02/12/18), Leigné sur Usseau (du 01 au 02/12/18), Magné (le 02/12/18), Mauprévoir (le 02/12/18), Moncontour (le 02/12/18), Neuville de Poitou (le 02/12/18), Nieuil l'Espoir (1 seul match le 02/12/18), Oyré (le 02/12/18), Niort (du 03 au 10/12/18 inclus sauf terrain synthétique), Rouillé (le 01/12/18 à partir de 19h), Savigné (le 02/12/18), Savigny l'Evescault (du 28/11 au 02/12/18), St Gervais les 3 Clochers (du 02 au 03/12/18 inclus) St Martin la Pallu (du 02 au 03/12/18 sur le terrain de Vendevre), St Romans lès Melle (1 seul match le 02/12/18), St Saviol (le 02/12/18), Valdivienne (les 2 terrains le 02/12/18), Villemort (du 02 au 07/12/18) et Vouneuil sur Vienne (le 02/12/18).

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un joueur suspendu (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86	La Pallu	Poitiers Asac
Adriers	Leigné sur Usseau	Poitiers Baroc
Availles en Châtelleraut	Leignes sur Fontaine	Poitiers Portugais
Beaumont St Cyr	L'Envigne	Poitiers PTT
Biard	Lhonnaizé	Sèvres Anxaumont
Bonnes	Ligugé	Sillars
Bonneuil Matours / Archigny	Loudun	Sommières St Romain
Brion St Secondin	Marigny St Léger	St Benoît
Brux	Mazerolles-Lussac	St Christophe
Buxerolles	Migné Auxances	St Leger de Montbrillais
Château Larcher	Mirebeau	St Maurice Gençay
Châtelleraut Portugais	Moncontour	St Savin St Germain
Chauvigny	Montmorillon	St Saviol
Civaux	Mouterre Silly	Thuré Besse
Couhé	Naintré	Valdivienne
Fleuré	Neuville de Poitou	Verrières
Fontaine le Comte	Nord Vienne	Vicq sur Gartempe
GJ 3 Vallées 86	Nouaillé Maupertuis	Vivonne
Ingrandes	Ozon	Vouillé
Iteuil	Payroux	Vouneuil sur Vienne
Jaunay Clan	Pleumartin	
La Ferrière / Magné	Poitiers 3 cités	

DEPARTEMENTAL 1

Match n° 20694012 : Nieuil l'Espoir (1) È Château Larcher (1) du 02/12/18

Match non joué par décision de l'arbitre de la rencontre.

Les frais de déplacement des arbitres et l'observateur sont à la charge du District.

Match n° 20694014 : Neuville (2) È Lusignan (1) du 01/12/18

Match non joué par décision des arbitres de la rencontre.

Les frais de déplacement des arbitres assistants sont à la charge du District.

**DEPARTEMENTAL 2****Match n° 20694143 : Thuré Besse (1) È Migné Auxances (2) en poule A du 02/12/18**

Courriel de Mme TOURRAIS Isabelle, arbitre de la rencontre (02/12/18 à 21h22) signalant une erreur sur le score du match (1 à 5 au lieu de 1 à 4 comme entré sur la FMI).

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 3**Match n° 20694409 : La Pallu (1) È ASM (1) en poule A du 02/12/18**

Courriel de M. TADJIDDINE Omrane, arbitre de la rencontre (03/12/18 à 10h43) signalant une erreur sur le score du match.

Le score enregistré sur la FMI était bien de 7 à 2 en faveur de La Pallu (1).

Dossier classé.

Match n° 20694411 : Châtelleraut Portugais (2) È Cernay (1) en poule A du 02/12/18

Rapport de M. BALLESTER Rudy, arbitre de la rencontre.

Match non joué par décision de l'arbitre de la rencontre.

Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du District.

Match n° 20694542 : Poitiers 3 cités (2) È Oyré Dangé (2) du 02/12/18

Match non joué par décision de l'arbitre de la rencontre.

Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du District.

DEPARTEMENTAL 4**Match n° 20694935 : Poitiers Asac (1) È Jardres (1) en poule B du 02/12/18**

Match arrêté à la 59^{ème} minute.

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Dossier en instance.

Match n° 20695199 : Champagné St Hilaire (1) È Verrières (2) en poule D du 02/12/18

Match non joué suite à arrêté municipal.

L'arbitre de la rencontre s'est déplacé car le club de Champagné St Hilaire a fait une erreur en saisissant l'adresse mail de ce dernier.

Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du District.

DEPARTEMENTAL 5**Match n° 20695468 : Oyré Dangé (3) È Ingrandes (2) en poule B du 02/12/18**

Match non joué suite à arrêté municipal.

Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du District.

Match n° 20695599 : Queaux Moussac / Verrières (1) È Civaux (2) en poule C du 02/12/18

Courriels de l'arbitre de la rencontre M. TARD Jean-Pierre (02/12/18 à 19h22) et du club de Queaux Moussac (05/12/18 à 09h17) signalant une erreur sur le score du match (4 à 0 au lieu de 4 à 1 comme entré sur la FMI).

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

Match n° 20695727 : St Maurice Gençay (2) È Brux (1) en poule D du 01/12/18

Courriel du club de St Maurice Gençay (02/12/18 à 10h18) signalant une erreur dans l'inscription des joueurs remplaçants (n°14 était titulaire et n° 8 n'a pas participé)

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

**Match n° 20695730 : Couhé (1) È Sud Vienne Région de Couhé (1) en poule D du 02/12/18**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Couhé (1) d'un joueur (licence n° 2546644662) en état de suspension. La Commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- description sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF, Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Couhé lequel peut formuler ses observations avant la date du 19/12/18 terme de rigueur.

Dossier en instance.

DEPARTEMENTAL 6

Poule B : Courriel du club de Naintré (03/12/18 à 14h40) signalant que toutes les rencontres de l'équipe de Naintré (3) se dérouleront sur le terrain annexe 2.

Poule C : visite du terrain d'Angles sur Anglin par la Commission Départementale des Terrains et Installations sportives. La Commission prend note que, suite au contrôle du 02/12/18, le terrain est conforme aux normes requises. Les installations sont homologuées pour le niveau 6.

Dossier classé.

Match n° 2073154 : Coussay les Bois (2) È Monthoiron (1) en poule C du 25/11/18

Courriel du club de Monthoiron (03/12/18 à 13h28) signalant une erreur sur le score de la rencontre à savoir : 1 à 8 au lieu de 8 à 1 comme inscrit sur la feuille de match.

Confirmation du club de Coussay les Bois (03/12/18 à 20h28).

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

Match n° 20731105 : Sèvres Anxaumont (3) È Avanton (2) en poule D du 02/12/18

Courriel du club de Sèvres Anxaumont (01/12/18 à 19h59).

1^{er} forfait de l'équipe de Sèvres Anxaumont (3) (sans déplacement d'Avanton (2)).

Amende de 15" au club de Sèvres Anxaumont.

Match n° 20731108 : Jaunay Clan (3) - Sèvres Anxaumont (3) en poule D du 16/12/18

Demande du club de Jaunay Clan, acceptée par le club de Sèvres Anxaumont, pour avancer la rencontre en rubrique au 09/12/18, même horaire.

Compte tenu du classement des 2 équipes, la Commission accepte cette modification.

Par contre si la rencontre ne pouvait pas se dérouler, elle serait automatiquement fixée au 16/12/18.

Match n° 20731148 : Poitiers Asac (3) È Villeneuve (1) en poule E du 02/12/18

Match non joué pour terrain impraticable.

Considérant que les résultats des matchs de Poitiers Asac (3) ne sont pas comptabilisés, la rencontre en rubrique ne sera pas remise.

Match n° 20731149 : Smarves (2) È Mazerolles Lussac / Sillars (2) en poule E du 02/12/18

Courriel du club de Mazerolles Lussac (02/12/18 à 11h34).

1^{er} forfait de l'équipe de Mazerolles Lussac / Sillars (2) (sans déplacement).

Amende de 15" au club de Mazerolles Lussac.

Match n° 20731197 : Persac (1) - Valdivienne (4) en poule F du 02/12/18

Courriel du club de Valdivienne (02/12/18 à 12h37)

3^{ème} forfait de l'équipe de Valdivienne (4) (sans déplacement).

Amende de 15" au club de Valdivienne.

Remarque : agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Valdivienne (4) est déclarée forfait général à compter de ce jour, l'équipe de Lathus/Saulgé (1) devant la rencontrer le 16/12/18 sera donc exempte ce jour là.



CHAMPIONNAT FEMININ

Match n° 20737122 : Bressuire (2) È St Cerbouille (1) en Départemental 1 du 02/12/18

Match non joué par décision de l'arbitre de la rencontre.
Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du District.

Match n° 20729590 : Pays Thénézéen (1) È Vivonne / Latillé (1) en Départemental 2 poule A du 02/12/18

Match arrêté à la 46^{ème} minute sur décision de l'arbitre.
Les frais d'arbitrage sont à la charge du District.

Match n° 20729528 : Chasseneuil St Georges (1) È Vouneuil / Senillé St Sauveur (1) en Départemental 2 poule B du 02/12/18

Courriel du club de Vouneuil sur Vienne (01/12/18 à 17h37).
1^{er} forfait de l'équipe de Vouneuil / Senillé St Sauveur (1) (sans déplacement).
Amende de 31" au club de Vouneuil.

Match n° 20729529 : Dissay (1) È Poitiers Gibauderie (1) en Départemental 2 poule B du 02/12/18

Courriel du club de Dissay (01/12/18 à 12h11).
1^{er} forfait de l'équipe de Dissay (1) (sans déplacement de Poitiers Gibauderie (1)).
Amende de 31" au club de Dissay.

CHAMPIONNAT FEMININ U11/U13 (géré par le District 86)

Match n° 21111765 : Pays Argentonnois (1) È Châtelleraut SO (2) au Niveau 2 poule B du 01/12/18

Courriel du club de Châtelleraut SO (01/12/18 à 11h22).
2^{ème} forfait de l'équipe de Châtelleraut SO (2) (sans déplacement)
Amende de 10" au club de Châtelleraut SO.

Match n° 21111779 : La Pallu (1) - Montmorillon (1) au Niveau 2 Poule B du 01/12/18

1^{er} forfait de l'équipe de La Pallu (1) (sans déplacement de Montmorillon (1))
Amende de 10" au club de La Pallu.

Match n° 21111794 : Poitiers Asac (1) - Echiré St Gelais (1) au Niveau 2 Poule C du 01/12/18

Courriel du club de Poitiers Asac (02/12/18 à 09h11) signalant l'accord des 2 clubs pour jouer cette rencontre à une date ultérieure : le mercredi 05/12/18.

COUPE LOUIS DAVID

Match n° 21054693 : Bonnes (1) È Sèvres Anxaumont (1) du 14/10/18

La Commission enregistre la décision de la Commission de Discipline de confirmer le résultat de la rencontre : 1 à 2 en faveur de Sèvres Anxaumont.

RESERVES NON CONFIRMÉES

Match n° 20694671 : Poitiers St Eloi (1) . Mignaloux Beauvoir (2) du 02/12/18 en Départemental 3 poule C.
Match n° 20695728 : Vivonne(2) . Rouillé (2) du 02/12/18 en Départemental 5 poule B.

DIVERS

Courriels des clubs de Chasseneuil St Georges et Leignes sur Fontaine

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Beuxes, Buxeuil et Poitiers Asac, Sommières St Romain

Pris note

Courriels de MM. LAVRARD Benoît, LAGHZAoui Rachid et VEDEL Franck

Pris note



Courriel de la Commission des Terrains (M. HERAULT Patrice)

Contrôle du terrain annexe de Jaunay Marigny (Jaunay Clan)

La Commission prend note qu'à dater de ce jour, aucune compétition sportive n'est autorisée sur ce terrain annexe 1.

La Commission demande au club de Jaunay Clan de trouver un terrain de repli.

NON SAISIE DES RESULTATS

Rencontres des 01 et 02/12/18

- **1^{er} avertissement :**

Départemental 6 : match n° 20731194 : Plaisance (1) - Millac (1) en poule F

- **2^{ème} avertissement :**

Départemental 6 : match n° 20731058 : Ozon (3) . Coussay les Bois (2) en poule C

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontres des 01 et 02/12/18

Dossiers en instance :

Départemental 4 : Match n° 20694936 : Châteauneuf Targé (1) . Pleumartin : La Roche Posay (1) en poule B
Rapport FMI et feuille de match à recevoir avant le 12/12/18.

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 24" .

Rencontres des 01 et 02/12/18.

Match n° 20731103 Croutelle (2) . Les Roches La Villedieu/Smarves (2) en Départemental 6 poule D

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €

Prochaine réunion : le mercredi 12 décembre 2018 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE



COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 29 Novembre 2018
Procès-verbal n° 13

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSERAU
MM. Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Approbation du PV n° 12 sans modification

AVIS AUX CLUBS

Rappel

La journée du 17 novembre 2018 est reportée au samedi 8 décembre 2018

Par conséquent :

- les rencontres des Challenges U13 Dansac, U15 et U17/U18 du 8 décembre 2018 sont reportées au 15 décembre 2018
- les rencontres du Challenge U11 du 8 décembre 2018 sont reportées au 9 février 2019.

Engagement ou retrait des équipes U13-U15-U17/U18 (phase 2) et U11 (phase 3) :

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le vendredi 7 décembre 2018

MATCHS REPORTEES

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Catégorie	Div	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer avant le
U 15	1	A	4	10/11/18	20968803	Jaunay-Clan (1) / GJ Val de Vonne (1)	Arrêté municipal	15/12/18
U 15	2	C	4	10/11/18	20260023	Jaunay-Clan (2) / La Pallu/Cer/Cis/St Gen (1)	Arrêté municipal	15/12/18

CHAMPIONNAT U17/U18

Match n° 20968617 : Vouillé (1) È Jaunay-Clan (1) en Départemental 1 poule A du 24/11/2018

Courriel de Valentin Guillet, arbitre de la rencontre.

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

Match n° 20968772 : Boivre (1) È GJ 3 Vallées 86 (2) en Départemental 2 poule C du 24/11/2018

1^{er} forfait de l'équipe de GJ 3 Vallées 86 (2) (sans déplacement).

Amende de 10" au club de GJ 3 Vallées 86.

CHAMPIONNAT U15

Match n° 20968865 : Availles en Châtelleraut (1) È LÈ Envigne (1) en Départemental 2 poule A du 24/11/2018

1^{er} forfait de l'équipe de LÈ Envigne (1) (sans déplacement).

Amende de 10" au club de LÈ Envigne.



CHAMPIONNAT U13

Match n° 20969002 : Gj Vallée Vienne et Moulière (1) È Buxerolles (1) en Départemental 1 poule B du 10/11/2018

Aucun résultat mentionné sur la feuille de match.

Courriels des clubs de Gj Vallée Vienne et Moulière et Buxerolles.

La Commission enregistre le résultat de 2 buts à 1 en faveur de Gj Vallée Vienne et Moulière.

Dossier classé.

RENCONTRES U11

Match n° 21120882 : Gj Vallée Vienne et Moulière (1) È Jaunay-Clan (2) en Départemental 2 poule C du 10/11/2018

Aucun résultat mentionné sur la feuille de match.

Courriels des clubs de Gj Vallée Vienne et Moulière et Jaunay-Clan.

La Commission enregistre le résultat de 5 buts à 0 en faveur de Gj Vallée Vienne et Moulière.

Dossier classé.

Match n° 21120826 : Ligugé/Sm/It (1) È Poitiers Asac (1) en Départemental 1 poule B du 24/11/2018

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Asac (1) (sans déplacement).

Amende de 10" au club de Poitiers Asac.

Match n° 21120841 : SO Châtelleraut (2) È Poitiers Asac (2) en Départemental 1 poule C du 24/11/2018

Considérant l'article 19-B-7 des règlements généraux de la LFNA, le forfait d'une équipe entraîne par la même façon le forfait des équipes inférieures du club de la même catégorie d'âge.

Par conséquent, l'équipe de Poitiers Asac (2) est déclaré forfait.

U11 ó Accessions et rétrogradations à la fin de la phase 2 saison 2018 - 2019

Départemental 1 (3X6) 18 équipes	Descend en Départemental 2	-8	Départemental 1 (2X8) 16 équipes
	Vient de Départemental 2	6	
Départemental 2 (6X6) 36 équipes	Monte en Départemental 1	-6	Départemental 2 (5X8) 40 équipes
	Vient de Départemental 1	8	
	Descend en Départemental 3	-9	
	Vient de Départemental 3	11	
Départemental 3 (8X6 + 3x5) 63 équipes	Vient de Départemental 2	9	Départemental 3 (5X8 + 3X7) 61 équipes



CHALLENGE U17/U18

En raison de l'organisation de la Coupe Régionale U17 le samedi 15 décembre 2018, certaines rencontres sont reportées au samedi 12 janvier 2019.

A	BUXEROLLES (1)	D2	MONTAMISE/SEVRES/CEP (1)	D1	15/12/2018
B	POITIERS 3 CITES (1)	D2	NAINTRE (2)	D1	12/01/2019
C	MIGNE AUXANCES (1)	D1	LIGUGE/SM/SB/IT/FO (2)	D1	15/12/2018
D	GJ VALLEES DU MIOSSON (1)	D1	LA PALLU/CER/CI/SG (1)	D1	12/01/2019
E	CHÂTEAU LARCHER/VIVONNE (1)	D1	JAUNAY-CLAN (1)	D1	12/01/2019
F	BOIVRE (1)	D2	GJ FOOT SUD 86 (1)	D1	12/01/2019
G	GJ VAL DE CLOUERE (1)	D1	MONTMORILLON/LATHUS (1)	D1	15/12/2018
H	AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)	D1	ANTOIGNE/CHAT PORT (1)	D2	12/01/2019

Tirage des ¼ de finale du 19 Janvier 2019

Rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse
1	Vainqueur match F	Vainqueur match A
2	Vainqueur match H	Vainqueur match E
3	Vainqueur match D	vainqueur match C
4	Vainqueur match B	Vainqueur match G

CHALLENGE U15

A	SEVRES/MONTAMISE/CEP (1)	D2	SUD VIENNE REG COUHE (1)	D2	15/12/2018
B	LA PALLU/CER/CI (1)	D2	GJ AVENIR 86 (1)	D1	12/01/2019
C	GJ FOOT VAL VERT/DISSAY (1)	D2	GJ VIENNE ET MOULIERE (2)	D2	15/12/2018
D	JAUNAY CLAN (1)	D1	MONTMORILLON (1)	D1	12/01/2019
E	NAINTRE (1)	D1	MIGNE AUXANCES (1)	D1	15/12/2018
F	ASM/3MOU/SAM/NV (1)	D2	CHÂTELLERAULT SO 2)	D2	15/12/2018
G	GJ VALLEES DU MIOSSON (1)	D1	MIREBEAU (1)	D2	15/12/2018
H	GJ FOOT SUD 86 (1)	D1	LIGUGE/SM/IT/FO (2)	D1	15/12/2018

Tirage des ¼ de finale du 19 Janvier 2019

Rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse
1	Vainqueur match H	Vainqueur match G
2	Vainqueur match B	Vainqueur match F
3	Vainqueur match D	vainqueur match A
4	Vainqueur match C	Vainqueur match E

**TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI**

Amende de 12"

Rencontres du 10/11/18.

Match n° 20968635 Gj Val de Vonne (1) . Gj Vallées du Miosson (1) en U17/U18 Départemental 1 poule B (19/11/18 à 11h09)

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE**Rencontres du 24/11/18**

- **Dossier en instance**

U15 : Match n° 20968808 : Gj Avenir 86 (1) . Gj Val de Vonne (1) en Départemental 1 poule A
Rapport FMI à fournir avant le 06/12/18

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES**Amende de 12Öpar feuille de match manquante****Rencontres du 24/11/18**

Match n° 20968743 Ligugé/Sm/lt/Sb/Fo (3) . Gj Foot Val Vert (1) en U17/U18 Départemental 2 poule B

Match n° 20968866 Ozon (1) . Asm/3Mout/Sam/Nv en U15 Départemental 2 poule A

Match n° 20968921 Vicq/St Savin (1) . Gj 3 Vallées 86 (2) en U15 Départemental 2 poule C

Match n° 20969094 Sud Vienne Région de Couhé (1) . Gj Val de Vonne (1) en U13 Départemental 2 poule C

Match n° 20969238 Sud Vienne Région de Couhé (2) . Gj Val de Vonne (2) en U13 Départemental 3 poule E

Prochaine réunion : jeudi 6 décembre, sur convocation.**Le Président, Philippe Barritault****La secrétaire, Françoise Berton**



COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 6 Décembre 2018
Procès-verbal n° 14

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mme Françoise BERTON
MM. Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY
Excusée Mme Sylvie TESSERAU

Approbation du PV n° 13 sans modification

AVIS AUX CLUBS

Rappel

- la journée du 17 novembre 2018, reportée en raison des perturbations, est **remise au samedi 8 décembre 2018**.
- les rencontres des Challenges U13 Dansac, U15 et U17/U18 du 8 décembre 2018 sont reportées au 15 décembre 2018
- les rencontres du Challenge U11 du 8 décembre 2018 sont reportées au 9 février 2019.

Engagement ou retrait des équipes U13-U15-U17/U18 (phase 2) et U11 (phase 3) :

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le vendredi 7 décembre 2018

ARRÊTE MUNICIPAL

Availles en Châtelleraut (du 01 au 02/12/18), Beaumont St Cyr (le 01/12/18), Cernay (du 01 au 02/12/18), Château Garnier (du 01 au 05/12/18 inclus), Leigné sur Usseau (du 01 au 02/12/18), Rouillé (le 01/12/18 à partir de 19h).

MATCHS REPORTES

Cat.	Div.	Poule	Jour	Date du match	N° Match	Equipes		Motif	A jouer avant le
U17/18	D1	A	7	1/12/18	20968620	Availles en Chat. 1	La Pallu/Cer/Cis/St Ge 1	arrêté	22/12
U17/18	D1	B	7	1/12/18	20968648	Château Lar/Vivonne 1	GJ Val de Vonne 1	arrêté?	15/12
U17/18	D2	B	7	1/12/18	20968746	GJ Val Vert 1	Chasseneuil-St Georges 1	arrêté?	15/12
U15	D2	B	4	10/11/18	20968887	Jaunay Clan 2	La Pallu/ Cer/Cis/St Ge	arrêté	15/12
U15	D1	A	4	10/11/18	20968803	Jaunay Clan 1	GJ Val de Vonne 1	arrêté	15/12
U15	D1	A	7	1/12/18	20968815	Neuville 1	GJ Avenir 86 1	arbitre	15/12
U13	D1	A	7	1/12/18	20968983	Neuville 1	ES la Pallu 1	NJ	15/12
U13	D1	B	7	1/12/18	20969015	Buxerolles 1	GJ Val de Clouère 1		22/12
U13	D3	A	7	1/12/18	20969127	Availles en Chat. 1	GJ Avenir 86 2	arrêté	22/12
U13	D3	C	7	1/12/18	20969185	Neuville 2	Es la Pallu 2	NJ	22/12



CHALLENGE A 8 U15 et U17/U18

La Commission des jeunes organise un challenge de football à 8 sur 3 journées (19/01 ; 6/04 ; finale le 1^{er} juin). Les clubs qui souhaitent engager une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le **vendredi 21 décembre 2018**.

Les équipes encore qualifiées en challenge à 11 et en coupe régionale U17 ne sont pas concernées par ce challenge.

Equipes concernées par le Challenge U17/U18

Division	Poule	Equipe
D1	A	Poitiers St Eloi 1
D1	B	Sud Vienne Région de Couhé 1
D1	B	GJ Val de Vonne 1
D2	A	Ozon 1
D2	A	Dissay 1
D2	A	3Moutiers/ASM/NV/Samm 1
D2	A	Senillé/St Sauv/GJ Gart. 1
D2	A	Loudun 2
D2	A, C	Saint Savin Vicq 1 et 2
D2	B	Chasseneuil/St Georges 1
D2	B	GJ Avenir 86 1
D2	B	La Pallu/Cern/Cis/St Gen. 2
D2	B	Vouneuil/Quincay/Ber 2
D2	B	Ligugé/It/Sm/Fo 3
D2	B	GJ Foot Val Vert 1
D2	C	GJ Vallée du Miosson 2
D2	C	GJ Foot Sud 86 2
D2	C	Montamisé/Sevres/ CEP 2
D2	C	GJ 3 Vallées 86 2

Equipes concernées par le Challenge U15

Division	Poule	Equipe
D1	A	Neuville 1
D1	A	Vouillé 1
D1	A	GJ Val de Vonne 1
D1	B	GJ Vienne et Moulière
D1	B	Poitiers 3 Cités 1
D1	B	GJ 3 Vallées 86 1
D2	A	Availles en Chat. 1
D2	A	Antoigné/Chat. Port. 1
D2	A	Ozon 1
D2	A	Naintré 2
D2	A	L'Envigne 1
D2	B	Quincay/Voun/Ber 1
D2	B	Vivonne/Chat L./ GJ Val Clouère 1
D2	B	Jaunay Clan 2
D2	B	GJ Avenir 86 2
D2	B	Boivre/Latillé 1
D2	B	Neuville 2
D2	C	Bonneuil Mat/ Voun 1
D2	C	Montmorillon 2
D2	C	Sèvres/Montam/CEP 2
D2	C	Vicq/St Savin 1
D2	C	GJ 3 Vallées 86 2
D2	D	Poitiers ASAC/ St Eloi 1
D2	D	GJ Vallée du Miosson 2
D2	D	Chasseneuil/ St Georges 1
D2	D	Pouillé/VVM/Fleuré 1



D2	D	Usson Isle/ Adriers 1
D2	D	St Benoit 1
		Migné Auxances 2

CHAMPIONNAT U13

Match n° 20969156 : La Pallu/Cernay/St Genest (1), Jaunay Clan (2) en Dépt 3 poule B du 1/12/2018

1^{er} forfait de l'équipe La Pallu /Cernay/St Genest (sans déplacement).

Amende de 10" au club de La Pallu

Match n° 20969242 : Val de Clouère (2) Sèvres / Montamisé 2 poule E du 1/12/2018

1^{er} forfait de l'équipe de Val de Clouère (sans déplacement).

Amende de 10" au club de Val de Clouère

RENCONTRES U11

Match n° 21120875 : Jaunay Clan (1) - Naintré (3) en Départemental 2 poule B du 01/12/2018

1^{er} forfait de l'équipe de Naintré (sans déplacement).

Amende de 10" au club Naintré

Match n° 21121055 : Fontaine le Comte (2) È Vivonne/Château Larcher (1) en Départemental 3 poule G du 01/12/2018

1^{er} forfait de l'équipe de Fontaine (2) (sans déplacement de Vivonne/Château Larcher).

Amende de 10" au club de Fontaine le Comte

Match n° 21121083 : GJ Val de Vonne (3) È Migné Auxances (3) en Départemental 3 poule I du 01/12/2018

1^{er} forfait de l'équipe de Migné Auxances (sans déplacement).

Amende de 10" au club de Migné Auxances

CHALLENGE DANSAC U13

Tirage du 2^{ème} tour du 15 décembre 2018

A	B	C	D
CHÂTELLERAULT SO (3)	CHÂTELLERAULT SO (4)	BUXEROLLES (1)	DISSAY (2)
GJ AVENIR 86 (1)	GJ AVENIR 86 (2)	CISSE (1)	MIGNE AUXANCES (2)
JAUNAY CLAN (2)	LOUDUN (3)	GJ CAP OUEST (1)	POITIERS 3 CITES (2)
NAINTRÉ (2)	MIREBEAU (1)	NEUVILLE (2)	VOUILLE (2)
E	F	G	H
FONTAINE LE COMTE (1)	BUXEROLLES (2)	GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (2)	GJ 3 VALLEES 86 (2)
GJ VAL DE VONNE (2)	CHÂTEAU LARCHER/VIVONNE (1)	LIGUGE/SMARVES/ITEUIL (3)	GJ VALLEES DU MOSSON (3)
LIGUGE/SMARVES/ITEUIL (2)	GJ VAL DE CLOUERE (1)	SEVRES/MONTAMISE (1)	ST SAVIN/VICQ (1)
SUD VIENNE REG COUHE (2)	USSON-L'ISLE (1)	STADE POITEVIN (3)	VALDIVIENNE (1)

**NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE****Rencontres du 10/11/18**

- **Dossier en instance**

U15 : Match n° 20968800 : Naintré (1) . Gj Avenir 86 (1) en Départemental 1 poule A
Rapport FMI à fournir avant le 22/11/18

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€ par feuille de match manquante

Rencontres du 01/12/2018

Match n° 21120993 La Pallu/St Genest/Cernay . Dissay 2 en U11 Départemental 3 poule C

Match n° 21121099 Gj Foot Sud 86 (3) . Montamisé/Sèvres 2 en U11 Départemental 3 poule J

Match n° 20969101 Gj Foot Sud 86 1) . Sud Vienne Région Couhé 1 en U13 Départemental 2 poule C

Match n° 20969245 Gj Foot Sud 86 (2) . S V R C (2) en U13 Départemental 3 poule E

Match n° 20968648 Château Larcher/Vivonne (1) - GJ Val de Vonne (1) en U17.18 Départemental 1 poule B

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président, Philippe Barritault

La secrétaire, Françoise Berton



COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET LA PREVENTION

Réunion du mercredi 21 novembre 2018 Procès verbal n° 3

Président : D Colin
Présents : MH Lagrange, D Cantet, A Gouffé, JM Nicolas, JP Péguin, B Pétonnet, Y Vergnaud, D Artus.
Excusés : G Baraudon, D Fraudeau, D Giraud, JN Guenneugues, R Gallais,
Invités : A Uranga, N Raboisson, D Horeau et C Savigny.

Approbation du PV de la réunion du 17 octobre 2018.

Remises de récompenses du Challenge de l'Ethique et de la Prévention saison 2017-2018

- Remise de ballons à Montamisé en présence des co-présidents du club, O Martin et F Richefort, de membres du District S Bibard, D Fraudeau, D Giraud, R Gault, de l'arbitre de la rencontre, de nombreux joueurs des équipes 1 et 2, de dirigeants et supporters, et de J-M Nicolas et D Artus, membres de la commission de l'Ethique, chacun se réjouissant que le club du FC Montamisé continue sa mission d'éducation au respect et d'animation sportive.
- Remise de ballons à Migné Auxances, en présence de l'équipe 2 et des entraîneurs, de MM. Stéphane Basq et Marc Lavaud, de JP Péguin, B Pétonnet et A Gouffé membres de la commission de l'Ethique.
- Remise ballons à Rouillé en présence du Président du District 86 Stéphane Basq et de Dominique Giraud, des 2 équipes, du président de Rouillé et des entraîneurs, de nombreux dirigeants et supporters et de D Cantet et MH Lagrange, membres de la commission de l'Ethique. Le Club invite explicitement à conserver les valeurs prônées par l'Ethique sportive.
- Quinçay, date de la remise des récompenses à prévoir.

Intervention d'Adeline Uranga

Les remises de récompenses (coupe-vent) auront lieu lors d'une soirée au District, début 2019. 5 clubs du département auraient pu être récompensés car une parfaite égalité existe entre D2 Rouillé et Boivre. Le tirage au sort réalisé au District lors de la réunion de la commission désigne le club de Boivre.

La licence « ayant droit » (pour les membres de Commissions ou Comité) est désormais payante ; la Ligue la facture 25,50" .

Le Bureau du Comité de Direction propose que le District prenne en charge une partie de cette licence à savoir 13,50" . Il reste donc à votre charge 12" .

Deux cas possibles :

- Vous êtes licencié(e) dans un club et vous souhaitez la licence « ayant droit » = prix licence dans votre club + 12" au District
- Vous n'êtes pas licencié(e) dans un club (membre indépendant) = cotisation 33" + 12" = 45" au District.

Accueil de N Raboisson, D Horeau et C Savigny.

En présence de C Savigny, président de la commission Technique, N Raboisson du club des 3 Cités et D Horeau de Neuville ont ensemble évoqué le contexte spécifique de leur club et la nécessité d'échanger plus régulièrement sur les problématiques du football féminin.

Il est également convenu de se rapprocher des techniciens mis à disposition par les structures du football départemental, en particulier A Allouis et F Josse.



Questions diverses – Thèmes évoqués lors du tour de table

- Echanges des membres de la commission de l'Éthique sur le texte du Président du District de la Vienne, S Basq, « Les bénévoles ne doivent pas être oubliés ! » paru le vendredi 9 novembre dans le Foot Vienne-N° 404. La commission adhère pleinement aux préoccupations et aux propositions citées dans l'article du Président du District.
- Est également évoqué l'article paru dans Centre Presse et la Nouvelle République le 20 novembre, relatif au salaire du Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.
- Participation inégale des dirigeants présents, selon le lieu des réunions de Secteurs, peut-être liée aux nombreuses informations descendantes.
- L'arbitrage est en difficulté, ce qui se manifeste par un absentéisme accru. Invitation à faire preuve de solidarité avec les arbitres qui soulignons-le ont une mission de service public. Mise en place d'un accompagnement pour les nouveaux arbitres.
- Le championnat de Départemental 6 et les forfaits.

Prochaine réunion le 20 décembre à 18h au District de la Vienne

Les secrétaires,
Dominique Artus et Dominique Cantet.